

PROCÈS-VERBAL – CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Jeudi 25 septembre 2025

Membres représentant l'administration		Présent	Excusé	Absent
Proviseur (président)	Denis Ravaille	X		
Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle	Sophie Maysonnave	X		
Proviseur Adjoint	Laurent Pentinat	X		
Directeur de l'Élémentaire	Fabrice Palhiès	X		
Directeur Administratif et Financier	Txomin Diaz	X		
Conseiller Principal d'Éducation	Olivier Cureau		X	
Membres représentant le personnel		Présent	Excusé	Absent
Enseignement, Éducation et Documentation – 1er degré	Hélène Antropius	X		
	Serge Moussay		X	
	Eva Jolly	X		
	Stéphanie Priou Reveillez	Suppléante		
Enseignement, Éducation et Documentation – 2nd degré	Hélène Lacouque	X		
	Laurent Boudrique	X		
	Siège vacant			
Administratif, sociaux et de santé	Frédéric Vinazza		X	
Membres représentants les parents		Présent	Excusé	Absent
Liste APE	Stéphanie Ollu		X	
	Bénédicte Berke	X (présente en début de séance)		
	Jean-Christophe Dollé	X		
	Vincent Lecoanet	X		
	Eugénie Melinda Bardin		X	
Membres représentants les élèves		Présent	Excusé	Absent
Collège	Gabriel Kylenfelt		X	
	Robinson Mahe (suppléant)		X	
Lycée	Naïma Winroth Rousseau		X	
Membres de droit à titre consultatif				
Consul de France	Olivier Priou		X	
Coordinateur de langues	Thomas Nicholas		X	
Directrice des Ressources Humaines	Mona-Marleen Antonsson	X		
Vice-Présidente du CVL	Tess Le Riche		X	
Conseillers des Français de l'étranger	Emmanuel Rothan-Cederberg		X	
	Audrey Lebioda		X	
	Nathalie Parmegiani		X	
	Nadine Pripp		X	
Membres invités		Présent	Excusé	Absent
Représentant du Conseil d'Administration	Erik de Rouville		X	

Annexe : support de présentation diffusé durant la séance.

12 personnes sont présentes dont 11 votants (sur 18) : le quorum est atteint. La séance peut se dérouler valablement.

Désignation des secrétaires pour le compte-rendu : ce point a été oublié en séance. Le Proviseur relira le procès-verbal, qui sera ensuite diffusé aux membres.

1. Approbation de l'ordre du jour

Le point 3 « Session 2025 : résultats aux examens et orientation » a été ajouté. Après vérification des attributions du Conseil selon la circulaire sur les instances, certains points sont passés de « *pour information* » à « *pour adoption* »

Laurent Boudrique (représentant du personnel du second degré) demande quelle est la différence entre avis et adoption.

Le proviseur indique que, lorsqu'il s'agit d'un avis, le Conseil se positionne mais ne prend pas formellement de décision, celle-ci étant de la responsabilité d'un autre acteur (AEFE, Proviseur, ...). En revanche, lorsqu'il s'agit d'une adoption, c'est la décision du conseil qui entérine la mise en œuvre sur le sujet en question.

2. Approbation du procès-verbal des séances du 26 mai et du 17 juin 2025

Remarque reçue sur le procès-verbal du 26 mai 2025 venant des représentants des parents d'élèves :

Page 3 / 5. Préparation de l'année scolaire 2025 - 2026 / 2. Effectifs prévisionnels (pour information : « Mme Berké, représentante des parents d'élèves : le proviseur a indiqué beaucoup de départs en 5e ; sera-t-il nécessaire de faire **plusieurs** groupes ? »

Proposition : « Sera-t-il nécessaire de faire **moins de** groupes ? »

Pas de remarque reçue concernant le PV du 17 juin.

Avec ces ajustements, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

3. Session d'examens 2025

Le proviseur présente (cf. annexe) les résultats des élèves aux examens pour la session 2025, ainsi qu'aux différentes certifications présentées (PIX, ASSR ; Ev@langue) et les flux liés à l'orientation.

M. Dolle (représentant des parents d'élèves) remarque que les résultats du Baccalauréat sont en progression. Qu'en est-il par rapport au réseau ou à la France ?

Le proviseur indique que les résultats sont significativement supérieurs à ceux en France et de niveau comparable à ceux obtenus par les élèves dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger, de même que dans la zone qui nous concerne (Europe du Nord-Ouest et Scandinavie). La progression ailleurs est peut-être moins marquée que dans notre établissement.

M. Dolle ajoute que l'on ne note pas la même progression pour le DNB.

Le proviseur indique que les résultats sont très bons et, là aussi, supérieur, de manière significative, à ceux obtenus en France. Il indique que par ailleurs la part de collégiens d'expression et de culture plutôt suédophones est plus forte qu'au lycée, ce qui expliquait quelques difficultés ponctuelles plus marquées au niveau du DNB qu'au Bac.

M. Dolle conclut en indiquant que cette analyse des résultats dans le temps est très intéressante et qu'elle était souhaitée depuis longtemps par les parents d'élèves : il remercie le proviseur pour cette présentation.

4. Bilan de rentrée

a. Effectifs et situation budgétaire

Le proviseur présente (cf. annexe) les effectifs à la rentrée, sur chacun des niveaux de scolarité et des parcours de formation (incluant spécialités, langues et options), ainsi que l'évolution des effectifs prévisionnels entre le 9 avril et le 3 septembre.

In fine, l'établissement accueille 9 élèves de moins que prévu au budget, mais davantage qu'à la rentrée précédente. Le différentiel entre les prévisions et la réalité est par ailleurs moins important que les années précédentes grâce à un travail de suivi pointu durant l'été.

Il indique ensuite que la structure pédagogique mise en œuvre est « archipelisée », en ce sens qu'elle est constituée de nombreux petits groupes. C'est la conséquence directe des choix effectués en toute fin d'année, de manière retardée, à la suite d'une expression changeante de leurs souhaits par les élèves. Cette structure est fonctionnelle et finançable uniquement grâce à la mutualisation de certains enseignements sur plusieurs niveaux, mais cela a des impacts significatifs sur la qualité des emplois du temps.

Le DAF et le proviseur présentent ensuite (cf. annexe) l'actualisation de la situation budgétaire avec les recettes inférieures induites par les effectifs réels (ainsi que les dépenses inférieures induites au niveau de la restauration) et avec les dépenses en masse salariale en plus induites par la révision salariale supérieure à celle budgétée (3,1% versus 3%) et une légère hausse du nombre d'équivalents temps plein planifié : le résultat attendu est donc en baisse de près d'un million mais reste à l'équilibre, pour la première fois à cette période de l'année depuis trois ans. Par ailleurs, la liquidité générée devrait être de l'ordre de 2 millions de SEK, ce qui est positif. Ils précisent enfin que différents facteurs externes pourront venir influencer fortement sur ces prévisions, comme l'inflation, le taux d'évolution du skolkpeng, la volatilité du taux de change SEK/Euros ou les variations réelles d'effectif en cours d'année. Le proviseur ajoute que l'évolution du modèle économique de l'AEFE pourrait également avoir des impacts.

M. Boudrique (représentant du personnel du second degré) demande quel est le pourcentage de la masse salariale totale sur l'ensemble des dépenses.

Le DAF indique qu'elle est de l'ordre de 75 %.

M. Boudrique ajoute qu'auparavant été transmises des recommandations de l'AEFE concernant cette proportion de masse salariale et souhaite savoir si c'est toujours le cas.

Le DAF indique qu'il n'y a plus ce type de recommandations chiffrées : la cible était de 68% par le passé. Le proviseur ajoute qu'une saine gestion, dans une organisation de service comme l'est une école, nécessite en effet d'assurer un taux de masse salarial maîtrisé de ce type d'ordre de grandeur.

Mme Lacouque (représentante du personnel du second degré) demande si l'augmentation de la masse salariale a lieu dans un service en particulier.

Le proviseur précise que les 0,29 ETP supplémentaire à ceux prévus au budget correspondent à une somme de petites évolutions, à la hausse et à la baisse, dans différents services.

b. Actualités pédagogiques, éducatives et institutionnelles

Le Proviseur présente ensuite les points d'actualités concernant la vie institutionnelle, pédagogique et éducative de l'établissement :

Actualités institutionnelles :

- Adoption du plan stratégique de la Fondation 2025-2040
- Confirmation du suivi d'homologation en 2025-2026 (MENJ + AEFE)
- Auto-évaluation
- Réécriture du projet d'établissement

Actualités pédagogiques :

- Évolution des curricula :
 - Nouveaux programmes en maths et français en cycles 2 et 3 et enseignement moral et civique
 - Curriculum en lien avec les compétences psycho-sociales
 - Programmes Éducation à la Vie Affective et Relationnelle (et à la Sexualité) – EVAR / EVARS
- Organisation de l'évaluation et de la certification :
 - Tests de positionnement généralisés
 - Refonte du projet local d'évaluation (PLE)
 - Nouvelles modalités de certification au DNB
 - Ajout d'une épreuve anticipée de mathématiques en 1ère pour le baccalauréat

Actualités éducatives

- Accompagnement à l'orientation : plan pluriannuel d'orientation
- Thématique annuelle dans le réseau *Cultiver la créativité et la pensée critique à l'ère de l'IA*
- Développer un usage raisonné du numérique
-> Adaptation des règles de vie et des règlements intérieurs

Ce dernier point fait l'objet d'un développement détaillé (cf. annexe) concernant les modalités de communication via les outils numériques, sur le plan général et sur le plan de l'évaluation, et sur la question de l'intelligence artificielle.

M. Dolle (représentant des parents d'élèves) indique que, bien que les parents comprennent le besoin de déconnexion des enseignants, ils estiment qu'il aurait été préférable de laisser la possibilité aux parents d'envoyer des messages via Pronote au-delà de l'heure limite, quitte à ce qu'il ne soit remis que le lundi ou le lendemain matin.

M. Boudrique et Mme Lacouque (représentants du personnel du second degré) craignent que les parents et les élèves basculent dans ce cas vers le courriel.

Le proviseur comprend la problématique. Il indique qu'il s'agit d'une demande institutionnelle qui a été mise en œuvre par Pronote, sans que le paramétrage puisse être si fin. Le bon dosage doit être trouvé. Il s'agit néanmoins d'abord de construire un cadre de formation permettant d'abord la déconnexion des élèves, et aussi du personnel.

M. Dolle ajoute une question concernant le renouvellement d'homologation : il demande s'il y a des enjeux réels pour l'établissement.

Le proviseur indique qu'à ce jour, de son point de vue, le fonctionnement de l'établissement est conforme aux attendus de l'homologation. Il n'anticipe donc pas de points de difficultés majeurs. L'enjeu est davantage de faire en sorte que l'établissement profite de l'évaluation externe que constitue ce suivi pour identifier des voies et moyens d'amélioration, dans le cadre de la réécriture de son projet d'établissement.

5. Planification de l'année scolaire 2025-2026

a. Calendriers institutionnel et pédagogique

Le proviseur présente (cf. annexe) rapidement le calendrier annuel prévisionnel sur les plans institutionnel et pédagogique, qui avait été transmis en amont aux membres par courriel. Il indique un ajustement sur le calendrier électoral (report au 6 octobre de la date limite de dépôt des listes de candidats aux élections pour le conseil d'établissement pour deux collèges) et apporte des informations sur la planification des exercices en lien avec la sécurité (évacuation incendie et PPMS).

M. Dolle (représentant des parents d'élèves) demande quelle est la différence entre menace et risque majeur.

Le proviseur indique que la menace majeure fait référence à un attentat, une intrusion ou une attaque alors que le risque majeur correspond davantage à un effet « environnemental », du type tempête de neige ou accident chimique sur l'autoroute qui viendrait à couper le pont desservant l'île par exemple.

Aucune remarque autre sur le calendrier.

b. Projets pédagogiques et voyages scolaires

Conformément aux demandes du conseil, le DAF présente (cf. annexe) le compte financier des projets pédagogiques réalisés en 2024-2025. En synthèse, les dépenses sur cette ligne budgétaire ont été moindres que prévues mais les recettes externes ont elles aussi été moindres que prévues, dans une dimension moins importante. Ainsi, le budget alloué aux projets pédagogiques et aux voyages scolaires a été respecté. Le proviseur remercie les porteurs de projets pour les efforts de maîtrise budgétaire réalisés.

M. Dolle (représentant des parents d'élèves) estime que ce bilan fait état d'une bonne prévision budgétaire, sauf pour le voyage dans les Alpes. Il en demande la raison.

Le directeur de l'élémentaire explique que le calendrier de validation de ce voyage a induit des contraintes sur la capacité à prendre des billets d'avion et que l'augmentation du prix des billets explique le dépassement du budget alloué.

M. Dolle ajoute que l'on remarque que, pour certains projets comme la webradio par exemple, il y a eu peu de dépense. Il demande si cela veut dire que moins de choses ont été faites ou bien qu'elles ont coûté moins cher.

Le proviseur indique que, selon les projets, cela peut être l'une, l'autre ou les deux de ces causes. Tous les ans, certains projets ne peuvent finalement pas se faire ou bien les coûts anticipés sont parfois sur-estimés.

M. Boudrique (représentant du personnel du second degré) demande ce qui est entendu par « heures supplémentaires » sur le document projeté.

Le proviseur indique que le bilan présenté n'inclut pas encore toutes les dépenses relatives aux différents projets, et notamment certaines dépenses en masse salariale. Ce qui est indiqué sur le document est que certaines heures de travail supplémentaires, rémunérées, ne sont pas incluses dans le tableau présenté. Pour le personnel de droit local, certaines de ces heures sont, par exemple, incluses dans le Ramtid. Idem pour le personnel détaché, rémunéré en IMP ou en HSE. Ces dépenses restent aujourd'hui difficiles à identifier et fléchées pour ce bilan et il reste complexe de savoir précisément ce que l'on affecte aux projets.

Le directeur de l'élémentaire ajoute que les accompagnateurs des voyages ne sont pas forcément connus en septembre et qu'il est difficile d'estimer la masse salariale induite par le choix des accompagnateurs. Il y a aussi la question du personnel à temps partiel (AESH et Fritids notamment) qui travaille, pour certains, à temps partiel et passe à temps complet lors des voyages.

Le proviseur présente ensuite (cf. annexe) la planification envisagée pour les projets pédagogiques sur l'année 2025-2026, ainsi que les modalités de financement proposées pour les voyages scolaires. Il indique d'abord la démarche retenue, qui a fait la place cette année, malgré le retard pris dans la planification de l'année, à une étape préalable de recensement des projets de voyages scolaires en amont des dépôts de projets, de manière à effectuer des choix le plus rapidement possible au niveau de la direction, afin d'assurer davantage de sérénité sur cette question. À l'issue de l'avis formulé par le conseil, le proviseur pourra valider la mise en œuvre des projets et voyages.

Il rappelle ensuite les critères utilisés pour prioriser les projets mis en œuvre (le lien avec le projet d'établissement et les ressources financières) et le cadre budgétaire disponible, à savoir 1 430 000 SEK (hors subventions, dons, ...). Il rappelle que le rôle du conseil d'établissement est d'émettre un avis sur la programmation et le financement des voyages scolaires et que celui-ci doit être informé de la programmation pédagogique.

Il présente ensuite la planification proposée pour les voyages scolaires (cf. ci-dessous), en indiquant que des projets de voyage linguistique ont été proposés mais non retenus cette année au lycée, que le voyage

prévu à Gotland avait été déposé mais ne pourra avoir lieu pour des contraintes logistiques et qu'un des projet déposé et retenu (Corps et décor en tout accord) reste soumis à l'acceptation de l'établissement par l'organisateur.

Planification projets de voyages scolaires														
Ecole		Élémentaire					Collège				Lycée			
Cycle		Cycle 2		Cycle 3			Cycle 4				Cycle terminal			
Niveau		CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6e	5e	4e	3e	2nde	1ere	Tale	
Année 2025-2026	Voyage 1			Projet Randonnée - Kayak	Projet Nature	Voyage en France	Corps et décor en tout accord : projet interdisciplinaire (ligue UNSS)							Séjour d'Histoire, de mémoires et de citoyenneté
	Lieu 1			Tyresta	Utö	Reims	Bruxelles - Belgique							Cracovie
	Période 1			Suède	Suède	France	8 - 14 mars							Pologne
	Effectif 1			23 ou 24	19 - 22 mai	18 - 22 mai	16 (priorité Cycle 4)							Printemps 2026
	Voyage 2			72 (cohorte)	65 (cohorte)	58 (cohorte)	Congrès des mathématiques - Concours calcul							43 (Cohorte)
	Lieu 2						Dublin - Irlande							
	Période 2						mai-26							
	Effectif 2						4 (un par niveau)							
	Voyage 3						Aventure européenne : Découverte, citoyenneté et durabilité							
	Lieu 3						Stockholm - Berlin - Bruxelles							
Période 3						A déterminer								
Effectif 3						32 (Délégués de classe + membres CVC)								
Perspectives 2026-2027 Voyages prioritaires									Voyage Suède Promotion ?		Voyages linguistiques * Espagne ? * Allemagne ? * Angleterre (BFI - AMC) ?			

Il est prévu que les projets qui n'ont pas été retenus soient prioritaires l'an prochain et que les cohortes d'élèves concernées soient, elles-aussi, prioritaires l'année prochaine : ainsi, il est envisagé de travailler sur un projet de voyage pour les 3^e de l'année prochaine du fait de la non-organisation du voyage à Gotland.

Le proviseur présente ensuite (cf. annexe) la répartition des projets planifiés selon leur apport aux différents axes du projet d'établissement et selon les différents parcours éducatifs, en indiquant qu'un certain nombre de projets sans coût direct ne sont pas pris en compte dans cette synthèse (l'enquête bien-être auprès des élèves dans le cadre du parcours Santé ou la participation au salon virtuel de l'éducation dans le cadre du parcours Avenir). Il conclut sa présentation en présentant les modalités de financement arrêtées pour les voyages scolaires et en profite pour saluer publiquement le travail de l'équipe de CM2 et du directeur concernant le voyage dans les Alpes pour permettre de maintenir cette action emblématique de découverte de la France en en diminuant les coûts.

M. Dolle (représentant des parents d'élèves) demande quelles sont les contraintes logistiques pour Gotland et le projet Corps et Décor en tout accord.

La contrainte que les voyages ne débordent pas sur le weekend (pour des raisons financières et pour des raisons de repos des élèves et du personnel) nécessite de retravailler le parcours à vélo à Gotland. Cela accroît la difficulté (déjà vécue l'an dernier) à identifier des hébergements disponibles aux dates envisagées. Le projet Cors et Décor en tout accord repose sur une action portée par le lycée Jean Monnet de Bruxelles et pourrait faire l'objet d'une sélection des établissements volontaires en cas de surnombre.

M. Dolle demande également comment sont vécues par les porteurs de projets cette démarche et ces priorisations.

Mme Lacouque (représentante du personnel du second degré) indique que le personnel est d'accord avec cette planification qui a été discutée en conseil pédagogique. Le budget plus contraint avait été annoncé tôt donc il n'y a pas de surprise.

M. Boudrique (représentant du personnel du second degré) ajoute que les porteurs de projets étaient unanimement demandeurs d'un fonctionnement différent cette année pour prioriser les projets retenus. Il précise que le bilan de l'an dernier montre également qu'il faut être mesuré sur les attentes concernant les dons volontaires des familles.

Le proviseur ajoute que le fait d'avoir annoncé que certains projets, qui ne se feront pas cette année, et les cohortes concernées seront prioritaires l'année prochaine a été positif.

M. Lecoanet (représentant des parents d'élèves) demande comment lire les tableaux de répartition des projets sur les axes du projet d'établissement ou les parcours éducatifs.

Le proviseur indique qu'il ne faut pas se focaliser sur une case donnée car un projet peut nourrir plusieurs axes ou parcours. L'idée de ces tableaux est d'observer la dynamique d'ensemble pour voir si des axes ou parcours sont sous-mobilisés pour certains niveaux de classe et cohorte ou, au contraire, surmobilisés. Il indique également qu'une différence a été faite entre les projets qui concernent toute une cohorte et ceux qui concernent certains élèves de la cohorte.

Mme Lacouque (représentante du personnel du second degré) indique que le fait de planifier les voyages sur 2 ans est très apprécié. Cela permet aussi aux porteurs de projet de souffler une année et laisse plus de latitude.

M. Lecoanet (représentant des parents d'élèves) demande s'il peut y avoir un effet de roulement sur les voyages linguistiques et le voyage des terminales.

Le proviseur indique que cela fait partie des pistes évoquées en vue de l'année prochaine.

M. Dolle (représentant des parents d'élèves) demande s'il y a un moyen institutionnel pour fixer le roulement sur 2 ans.

Le proviseur indique qu'il s'agit pour l'instant de soumettre la planification de cette année pour avis. On pourrait travailler sur un plan pluriannuel pour les voyages scolaires (ce qui nécessiterait un travail de planification budgétaire et RH pluriannuel aussi), mais cela devrait d'abord faire l'objet d'un travail avec les équipes.

M. Dolle demande également en quoi consiste le projet « Corps et décor en tout accord ».

Mme Lacouque (représentant du personnel du second degré) est la porteuse du projet. Elle indique qu'il s'agit d'un projet interdisciplinaire entre arts plastiques, musique et danse. L'idée est de valoriser les élèves qui s'investissent dans le cadre de la comédie musicale au collège en leur permettant d'aller approfondir les compétences travaillées dans un regroupement avec d'autres élèves des établissements de la zone sur une semaine.

Mme Antropius (représentante du personnel du premier degré) indique que, en ce qui concerne la planification sur deux ans, il faut garder à l'esprit que Gotland n'est pas inclus dans la planification proposée et que c'est un voyage qui coûte cher : s'il devait être ajouté l'an prochain (ou un projet équivalent) à budget constant, il induirait d'autres limitations.

Le proviseur indique que c'est tout à fait vrai : une démarche sur deux ans signifiera aussi des choix à effectuer sur la programmation de chaque année. Il indique néanmoins que les voyages scolaires n'induisant pas de déplacements lointains ou en avions (comme Gotland) sont en général d'un coût moindre aux autres projets, même si une cohorte au collège est plus nombreuse qu'au lycée, ce qui a un impact aussi.

Le proviseur soumet l'avis concernant la planification proposée et les modalités de financement des voyages scolaires au vote du conseil.

Vote :

0 abstention

0 vote contre

11 votes pour

Le conseil d'établissement émet un avis favorable à l'unanimité pour la planification proposée pour les voyages scolaires, ainsi que pour leurs modalités de financement.

c. Planification des actions liées à l'accompagnement et à l'orientation

Le proviseur présente ensuite (cf. annexe) la planification des actions liées à l'accompagnement et à l'orientation. Il indique que le principe retenu est d'anticiper l'information, notamment au regard des difficultés observées l'an dernier à formuler des choix relativement définitifs tôt dans l'année. Pour répondre à des demandes des familles, les réunions d'informations pourront être ouvertes à plus d'un niveau. Il indique également, en réponse à des questions que des discussions ont lieu sur les modalités du forum des métiers envisagé, afin d'éviter d'en faire une version identique tous les ans.

Vote :

0 abstention

0 vote contre

11 votes pour

Le conseil d'établissement adopte à l'unanimité le plan annuel d'éducation à l'orientation.

6. Plan de formation

a. Bilan 2024-2025

Le proviseur présente ensuite (cf. annexe) le bilan des actions de formation conduite sur l'année scolaire 2024-2025, détaillant les nombreuses formations effectuées hors de l'IRF et via l'IRF et, dans ces dernières, celles effectuées via un stage, via une action de formation en établissement, dans le cadre du dispositif

Professeur à Professionnaliser ou de séminaires ou de webinaires. Il précise que près de 185 « départs en stage » ont eu lieu, concernant 69 membres du personnel (sur environ 140). Cela a eu un impact sur environ 250h de cours, 201h de celles-ci (soit 80%) ayant donné lieu à un remplacement.

b. Planification 2025-2026

Le proviseur présente pour finir (cf. annexe) le plan de formation pour l'année 2025-2026. Il rappelle le cadre de la politique de formation de l'établissement (complémentarité IRF / Hors IRF, assurer le respect des cadres réglementaires, faciliter l'adaptation à l'emploi et accompagner la montée en compétence du personnel). Il rappelle les règles posées concernant la possibilité pour le personnel de participer au plan de formation de l'IRF et les modalités de priorisation des demandes de stage. Il liste ensuite l'ensemble des actions planifiées hors du plan de formation de l'IRF en mettant l'accent sur les domaines travaillés, puis détaille, selon le type d'emploi et de service, le type de formation demandées au plan de formation de l'IRF et validées après étude en cellule de formation continue. Il souligne la moindre participation à ce plan de formation du personnel non enseignant, même si ces indicateurs semblent évoluer positivement.

Il soumet le plan de formation présenté au conseil d'établissement.

Vote :

0 abstention

0 vote contre

11 votes pour

Le conseil d'établissement adopte à l'unanimité le plan de formation du personnel tel que présenté.

7. Questions diverses

M. Dolle (représentant des parents d'élèves) fait remarquer que les emplois du temps de certains élèves de terminale induisent 8h30 de cours sur une journée, ce qui est beaucoup. Il demande si cela respecte les normes de skolverket.

Le proviseur adjoint confirme que sur le cycle terminal, les élèves ont parfois des journées denses, notamment pour les élèves qui suivent les parcours internationaux (double parcours et BFI). C'est une conséquence directe de la richesse de notre offre de formation et des moyens que nous avons pour la proposer.

Le proviseur ajoute que, lors d'une visite de skolverket l'année dernière sur un autre sujet, il avait été possible d'échanger sur le sujet et il nous avait été répondu que cela n'était pas non-conforme. Il indique néanmoins que l'on se rend compte cette année de la limite de notre stratégie car offrir tout ce que les élèves souhaitent avec nos effectifs induit des contraintes sur les EDT extrêmement fortes et que, lorsque les élèves se rendent compte de l'emploi du temps que cela représente, ils ne le souhaitent plus vraiment. Un ajustement de notre stratégie est donc nécessaire.

Procès-verbal établi sous réserve de modification lors de la prochaine réunion.